

COMMUNIQUÉ
10/04/2020

Les 16 organisations suivantes, représentatives d'auteur·rices-réalisateur·rices, structurées au niveau national et régional et rassemblant près de 1200 adhérent·es sur l'ensemble du territoire au sein de

La « Boucle documentaire »

créée en 2015 pour la défense du documentaire de création

- AARSE (Association des Auteurs Réalisateurs du Sud-Est – Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- ACID (Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion)
- ADDOC (Association des cinéastes documentaristes)
- ARBRE (Auteurs Réalisateurs en Bretagne)
- APARR (Association des Professionnels du cinéma et de l'Audiovisuel Bourgogne-Franche-Comté)
- ARNO (Auteurs Réalisateurs Normands)
- AURA-AURA (Auteurs Réalisateurs Associés - Auvergne-Rhône-Alpes)
- BAAR (Bureau des auteurs et réalisateurs du Centre)
- Cinéastes de la Réunion (Association des auteurs-réalisateurs et scénaristes de La Réunion)
- La plateforme (Pôle cinéma audiovisuel des Pays de la Loire)
- Les Petites Caméras (Association de Cinéastes en Bourgogne-Franche-Comté)
- NAAIS (Auteurs de l'Image et du Son en Nouvelle-Aquitaine)
- REAL (Association des Réalisateurs, Expérimentateurs et Auteurs en Occitanie)
- SAFIRE (Société des Auteurs de Films Indépendants en Région Est)
- SAFIR Hauts-de-France (Société des Auteurs de Films Indépendants en Région – Hauts-de-France)
- SRF (Société des Réalisateurs de Films)

Ainsi que l'association Ecritures Documentaires (association professionnelle des consultants en scénario documentaire)

Affirmation que :

Nous, cinéastes documentaristes de création prenons acte des mesures d'aides mises en place par la SCAM et le CNC pour nous permettre de traverser sans trop de dégâts cette pandémie qui nous frappe tous·tes.

Nous les en remercions vivement.

Cependant nous voulons attirer leur attention sur les spécificités de notre secteur qui peuvent pénaliser certain·es artistes et les écarter de ces mécanismes de soutien.

En effet, nombre de documentaristes de création travaillent sur leurs fonds propres en écriture, repérages et même quelquefois tournage et montage pour réussir à convaincre productions, diffuseurs et distributeurs de l'intérêt et de la nécessité de leurs œuvres. Qu'en sera-t-il pour celles et ceux dont les repérages, tournages (à l'étranger ou en France) et montages sont repoussés quelquefois sine die ?

Nous pensons également à celles et ceux dont les films devaient sortir en salle en mars, avril ou mai ainsi qu'aux réalisateur·rices dont les œuvres ont été sélectionnées dans des festivals importants (Cinéma du Réel, Vision du Réel, Itinérance, Ales, ou Cannes - encore incertain à ce jour...) dont les films seront diffusés en VOD et ne bénéficieront pas de la publicité des festivals pour leur future carrière. Outre la frustration de ne pas être confronté·es aux publics qui font vivre leurs films, ces cinéastes sont privé·es des rémunérations pour les débats qui accompagnent la distribution en salle.

Habitué·es à des périodes d'attente et d'incertitude prolongées, de hauts et de bas à chaque étape de la création de leurs œuvres, coutumier·es de la plus extrême précarité, les cinéastes documentaristes de création font souvent preuve d'une grande capacité de résistance. Mais face à la violence de cette crise systémique, et alors que la plupart des sources annexes de revenus (animation d'ateliers d'éducation à l'image, vacations dans des universités ou des centres de formation, salaires de techniciens sur d'autres films...) sont également tarées, nous craignons que ça ne suffise pas et que beaucoup se retrouvent dans une situation personnelle dramatique.

C'est pourquoi nous demandons que les critères d'obtention de ces fonds de soutien soient assez souples pour prendre véritablement en compte un travail documentaire essentiel, pour que les artistes-auteur·rices puissent solliciter ces aides même s'ils ne remplissent pas les conditions prévues par le CNC et la Scam afin que la diversité des pratiques et des parcours soit pris en compte.

Nous souhaitons également que les aides mises en place se poursuivent jusqu'à ce que les productions puissent signer de nouveaux engagements, et que les distributeurs puissent reprendre leur travail. Les effets à long terme de la pandémie ne sont pas encore évalués mais il est clair qu'ils seront durables pour notre secteur déjà fragile.